



Médailles  
Jeunesse et Sports

## Lettre aux Comités n°17 juin 2013

Chers amis,

Vous trouverez un résumé des travaux, proposé par chacun des présidents, des commissions qui se sont réunies depuis le début de cette nouvelle mandature, le rappel du calendrier des retours des différents dossiers des activités, le calendrier des déplacements du président fédéral.

➤ **Calendrier des retours de dossiers :**

15 septembre : retour des inscriptions à la Journée du Bénévolat

15 septembre : retour des dossiers de demande de récompenses fédérales

15 octobre : retour des dossiers des Challenges fédéraux par les comités régionaux

**Revue**, avant les :

5 septembre revue n°65      25 novembre revue n° 66      5 mars revue n° 67      5 juin n°68

vos articles sont à adresser au secrétariat fédéral qui les adressera aux responsables de la revue, soit Micheline Saffre pour ce qui concerne la vie des comités, et Mireille Pichereau pour les articles de fond.

**Rappel des règles graphiques** à observer sous peine de non parution :

20 lignes soit 1300 signes en caractère 12 et police Time new roman, photo originale numérisée.

Thèmes prévus pour les prochaines revues :

n° 65 les addictions, info et préventions (santé, jeux...)

n°66 développement durable

n°67 sport vecteur de citoyenneté

N'hésitez pas à adresser des articles de fond sur ces sujets et à nous fournir pour la vie ces comités les activités qui peuvent y correspondre.

**Rappel des règles d'envoi de la revue fédérale**

Elle est servie pour 6 numéros à tout adhérent à jour de sa cotisation auprès de la fédération. A partir du 1<sup>er</sup> septembre, pour les comités qui n'auront versés aucune cotisation pour l'année en cours, la revue ne sera plus envoyée à leurs adhérents.

➤ **Commission « gestion administrative et communication »**

Présidée par Louis Ours, la Commission s'est réunie à Paris le 14 mai 2013

**Organisation administrative :** Après avoir échangé la commission propose de doter la Fédération d'un outil opérationnel et efficace avec les moyens humains les outils technologiques modernes, susceptibles de répondre plus efficacement aux attentes des adhérents, en matière de licences, de gestion des fichiers, de comptabilité, de suivi financier et en matière de communication.

**Communication :** La Fédération a la nécessité de mieux communiquer pour faire connaître ses actions, être visible, et reconnue à tous les niveaux.

La communication devra passer par une meilleure circulation de l'information :

- En interne : Membres de l'Instance Dirigeant, Comités et adhérents.
- En externe : Médias, Institutionnels, Elus, autres Fédérations

Pour réaliser cet objectif la commission propose de travailler sur trois axes :

- La présence effective du Président ou de ses représentants à tous les niveaux, notamment sur le plan Institutionnel.
- L'amélioration de la REVUE, avec une ligne éditoriale en phase avec nos objectifs et un formatage des espaces réservés aux Comités, pour une meilleure visibilité des actions.
- La mise en œuvre dans les prochains mois d'un site INTERNET performant pour véhiculer une image dynamique de la Fédération, fonctionnel et interactif en interne pour la saisie directe des fichiers adhérents, rendre visible les actions des Comités, permettre une circulation efficace de l'information.
- Le cahier des charges du SITE INTERNE est en cours d'appel d'offre.

Par ailleurs, la commission a élaboré un programme détaillé d'actions présentées au Bureau de la FFMJS du 15 Mai, qui sera soumis à l'Instance Dirigeante du 26 juin pour validation et mise en œuvre.

### ➤ **Commission des récompenses,**

présidée par Jacques Seguin le 17 avril 2013 à Paris

#### **1) Plaquette de la reconnaissance fédérale pour 2013**

- Période de dépôt des demandes du 1<sup>er</sup> janvier au 15 septembre 2013, délai de rigueur.

- Dans les modalités d'attribution on remplace « médaille ministérielle » par « distinction ministérielle »

- La commission suggère de mettre en évidence le caractère exceptionnel de l'attribution de la plaquette Grand Or et d'en limiter drastiquement le nombre annuellement décerné afin de lui garder sa valeur.

#### **2) Plaquette de la reconnaissance départementale**

Pour répondre à une demande unanime des comités, nous allons proposer la fourniture d'une plaquette de la reconnaissance départementale à trois échelons (bronze, argent et or) avec son coffret.

La commission suggère de réfléchir à la création d'un trophée de qualité (25/30 €) destiné à être remis aux personnalités alors que la plaquette de la reconnaissance départementale serait réservée aux bénévoles.

#### **3) Challenge national du jeune bénévole 2013**

- Critères : être licencié(e) et avoir moins de 26 ans au 31 décembre 2013

- Le jury national ne retiendrait que **8** lauréats au lieu de 10

Les jeunes sélectionnés par le jury national seront invités à Paris le 30 novembre 2013 pour la remise des récompenses. La Fédération prendra en charge le lauréat ainsi qu'un représentant du CDMJS ou du CRMJS. Un buffet clôturera la manifestation.

Pour les DOM-TOM, les CDMJS enverront directement un dossier à la FFMJS. Le jury retiendra un dossier et le lauréat ultra-marin recevra sa récompense sur place.

#### **4) Challenge national de la citoyenneté**

##### **4.1. Modifications proposées :**

nouveau libellé de la deuxième ligne : tous doivent être licenciés d'une fédération sportive ou adhérents d'une association de Jeunesse, d'éducation populaire ou de la vie associative, sans condition d'âge.

- Dans calendrier :

\* Ajouter à la date du retour des dossiers à la FFMJS « 15 octobre, délai de rigueur »

\* Un jury national retiendra trois individuels et trois groupements.

-Récompenses : nouvelle rédaction

La Fédération prendra en charge deux personnes par dossier retenu (le lauréat individuel ou le

mandaté du groupement ainsi qu'un représentant du CDMJS ou du CRMJS pour la remise des récompenses qui aura lieu à Paris le 30 novembre. Un buffet clôturera la manifestation. Pour les DOM-TOM, les CDMJS enverront directement un dossier à la FFMJS. Le jury retiendra un dossier et le lauréat ultra-marin recevra sa récompense sur place.

## **6) Journée mondiale du Bénévolat**

6.1. Modifications proposées :

- Récompenser **au maximum** dix bénévoles, **parité recommandée**
- Retour des fiches de participation pour **le 15 septembre**
- Envoyer une information au préfet et **au directeur de la DDCSPP**

### **➤Commission développement**

présidée par Alain Cocu le 23 avril 2013

#### **Développement**

Identification de la stratégie, ainsi que des axes majeurs de développement, à savoir, faire connaître, reconnaître et rendre plus visible notre fédération.

Au travers de l'analyse des axes majeurs : les missions de la FFMJS, les valeurs portées par la FFMJS, les points forts et les points faibles de notre organisation et le diagnostic sur les constats, nous avons identifié un ensemble d'actions permettant d'atteindre les objectifs recherchés :

une action vers le monde associatif via les CD & CR,

une action vers les institutionnels,

une action de consolidation de boîte à outils pour les CD & CR,

une action pour l'organisation d'une manifestation nationale avec les CD & CR

une action d'information du président via les circuits TV ou radio,

une action de développement d'un site internet ouvert et utile aux CD & CR.

Le bureau élargi a donc validé ce plan de développement afin de le soumettre aux commentaires et avis des CD & CR.

Début septembre un comité de pilotage examinera les coûts et le plan de réalisation.

#### **Informatique**

15 avril : lancement du projet de mise en œuvre du site internet, le document de cahier des charges dans le cadre de l'appel d'offre a été consolidé et amendé. L'envoi de cet appel d'offre a été réalisé avec retour des soumissions pour le 27 mai.

Le projet suivra un plan de développement organisé par phases avec les points de passage ci-dessous :

Phase 0 : dossier appel d'offre et envoi début mai, semaine 18,

Phase 1 : réponse des prestataires et choix, semaine 22

Phase 2 : analyse fonctionnelle, pour fin semaine 35

Phase 3 : maquette et conception, pour fin semaine 36

Phase 4 : test et mise en ligne, pour fin semaine 48

Phase 5 : maintenance.

Le périmètre du cahier des charges intègre notamment un chapitre sur la gestion des licences, il sera ouvert et utilisé par les comités départementaux et régionaux, il concerne les points suivants :

les rôles : Objectifs partie public du site, Objectifs partie sécurisée (extranet), module Gestion des

adhérents, Charte graphique et éditoriale, Dépôt de nom domaine, Hébergement, Mise à jour, Statistiques de connections, Maintenance évolutive, Livrables, Règlement de consultation.

Michèle Schaeller  
Secrétaire générale fédérale



Gérard Durozoy  
Président fédéral

